

**PROGRAMME DE VEILLE 2020 DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE  
SUR LES SOCIÉTÉS DU SBF 120**

**ALERTE N° 66 CONCERNANT VINCI**

Cette analyse est plus particulièrement destinée aux responsables « exercice des droits de vote » et/ou aux correspondants « gouvernement d'entreprise » de l'AFG.

*L'AFG, qui a publié début 2020 la dernière version de son code de gouvernement d'entreprise, « Recommandations sur le gouvernement d'entreprise », alerte, dans le cadre de son programme de veille, sur les résolutions des assemblées générales des sociétés du SBF 120 contraires à ce code de gouvernement d'entreprise. Ces analyses ne constituent en aucune manière des conseils en vote. Nous vous rappelons par ailleurs que l'exercice des droits de vote attachés aux titres figurant à l'actif des OPC s'inscrit dans la politique d'engagement actionnarial des sociétés de gestion.*

✂

VINCI

**DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE : 18 JUIN 2020**

RESOLUTIONS CONCERNEES PAR LES RECOMMANDATIONS DE L'AFG

- **RESOLUTION 8 : Politique de rémunération**

**Analyse**

La politique de rémunération du Président Directeur Général présentée au vote des actionnaires intègre une proportion élevée (25% de la part variable) repose sur des critères qualitatifs RSE dont le détail et la pondération n'est pas communiquée aux actionnaires.

## Références

Extrait des recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2020 : Titre II-C 3

*Le conseil (d'administration ou de surveillance), qui décide de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux, est responsable de la publicité et de la transparence de la politique de rémunération de ces derniers.*

*Il doit communiquer aux actionnaires, s'agissant des personnes exerçant la fonction de dirigeant mandataire social, la philosophie et le raisonnement qui ont présidé à l'établissement de cette politique de rémunération, notamment le lien existant entre rémunération, performance et objectifs de performance.*

*L'AFG demande la transparence sur les montants et sur toutes les formes et bases de calcul des rémunérations individuelles, directes ou indirectes, immédiates ou différées, par la société ou ses filiales, en France et à l'étranger, des dirigeants mandataires sociaux, y compris « stock-options » et actions gratuites (précisant ce qu'il en advient en cas de départ de l'entreprise), tout système de retraite (en précisant si celui-ci est identique à celui des autres cadres du groupe ou spécifique), indemnités de départ, avantages particuliers, ainsi que la rémunération globale versée aux dix personnes les mieux rémunérées exerçant des fonctions de direction. La part variable de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux, devrait indiquer clairement les critères sur lesquels elle est établie, comment ils ont été appliqués au cours de l'exercice et si les objectifs personnels ont été atteints*

GOUVERNANCE
-------------

### **1. Composition du conseil de VINCI**

Le conseil d'administration de VINCI comportera, à l'issue de l'assemblée générale 61,5% de membres libres d'intérêts, en conformité avec les recommandations de l'AFG (dans l'hypothèse où les résolutions correspondantes seraient acceptées.).

Présenté	Nom	Affiliation	Qualif AFG	Taux de présence	Genre	Age	Nat	Durée	Fin du mandat	Autres mandats		Comités		
										DG	Ad	Audit	Nom	Rem
	Xavier Huillard	PDG	Non-libre d'intérêts	100%	M	65	FR	14	2022	1	2			
	Yves-Thibault de Silguy	Vice-Président Relations d'affaires	Non-libre d'intérêts	100%	M	71	FR	20	2022	0	3		M	
	Yannick Assouad	<b>Administrateur référent</b>	Libre d'intérêts	78%	F	60	FR	7	2021	1	2	M	P	
	Robert Castaigne	Durée de mandat	Non-libre d'intérêts	100%	M	73	FR	13	2023	0	2	M	M	
	Uwe Chlebos	Représentant des salariés	Non-libre d'intérêts	78%	M	62	DE	6	2022	0	1			
	Miloud Hakimi	Représentant des salariés	Non-libre d'intérêts	89%	M	61	DZ	6	2022	0	1			M
	Dominique Muller Joly-Pottuz	Représentant salariés actionnaires	Non-libre d'intérêts	100%	F	58	FR	2	2023	0	1			
	Qatar Holding LLC représenté par Abdullah Al-Attiyah Hamad	Représentant d'actionnaire	Non-libre d'intérêts	89%	M	36	QA	2	2022	0	2			
	Pascale Sourisse	Durée de mandat	Non-libre d'intérêts	100%	F	58	FR	13	2023	1	2			M
<input checked="" type="checkbox"/>	Benoit Bazin		Libre d'intérêts	-	M	51	FR	0	2024	1	1			
	Graziella Gavezotti		Libre d'intérêts	78%	F	68	IT	7	2021	1	1	M		
	Caroline Grégoire Sainte Marie		Libre d'intérêts	100%	F	62	FR	1	2023	0	5			M
	Marie-Christine Lombard		Libre d'intérêts	78%	F	61	FR	6	2022	0	1		M	P
	René Médori		Libre d'intérêts	100%	M	62	FR	2	2022	0	4	P		
	Ana Paula Pessoa		Libre d'intérêts	100%	F	52	BR	5	2023	0	4			
	Michael Pragnell		Libre d'intérêts	100%	M	73	UK	11	2021	0	1			M

## 2. Spécificités

Taux d'assiduité de quatre administrateurs inférieur à 80%.

✍

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Jérôme ABISSET